

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 14 MAI 2011

Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie

En France, en 2011, on ne brûle plus les personnes transgenres. On les stérilise !

Il y a bientôt six siècles, le mercredi 30 mai 1431, une figure emblématique de l'histoire de France, Jeanne d'Arc, était condamnée et brûlée à Rouen. À l'époque, l'Inquisition torturait et tuait pour imposer une pensée religieuse fondamentaliste, sexiste, liberticide...

Jeanne a été assassinée pour être demeurée fidèle à elle-même. L'acte d'accusation lui reproche avec insistance d'avoir porté des vêtements d'homme et c'est même l'un des motifs qui justifiaient sa condamnation à mort par les pouvoirs de l'époque. Ce qu'on reprochait à Jeanne, c'est d'oser afficher sa liberté de s'habiller, se comporter comme elle l'entendait, d'agir à l'égal de l'homme en faisant la guerre pour ses valeurs.

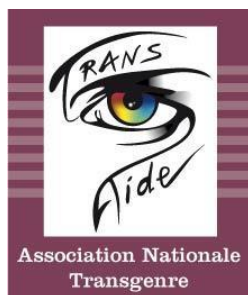
Jeanne était-elle transgenre ? Nous ne le saurons jamais avec certitude, mais à coup sûr, son identité de genre (cheveux courts, vêtements masculins, maniement des armes) n'était absolument pas conforme aux attentes de la société de son temps... En lui rendant hommage, Trans Aide entend rappeler que la liberté de vivre son genre reste encore, dans le monde, difficile à exercer.

En France, les droits fondamentaux des personnes transgenres ne sont toujours pas respectés. Les transgenres ne sont pas protégé(e)s par la justice de la République, qui ne les reconnaît pas, appliquant même à leur encontre une politique de stérilisation et de pathologisation, en lien avec le ministère de la santé, politique résumée par un deal affreux : papiers d'identité contre stérilisation imposée. On rappellera à cette occasion que, sans papiers d'identité correspondant à leur identité de genre, les personnes transgenres ont très peu de chance de trouver un emploi, de faire respecter leur droit à la vie privée, de voter, d'accéder à des biens et des services à égalité avec les autres citoyens.

L'État Français utilise des méthodes indignes pour préserver un système basée sur la hiérarchisation des êtres humains en fonction de leur comportement, de leurs caractéristiques morphologiques ou biologiques et de leur identité de genre.

Trans Aide – Association Nationale Transgenre

BP 43670 • 54097 Nancy cedex • Courriel : secretariat@trans-aide.com • www.trans-aide.com
Membre de la Fédération LGBT • Membre titulaire du Collectif LGBT Lorraine • Membre de TGEU



Ces mesures, justifiées en décembre 2010 par le ministre de la Justice, M. Michel Mercier, en réponse à une question écrite d'un élu sur les conditions du changement d'état civil en France, nient la dignité, l'humanité des personnes transgenres en fonction de critères physiques ou comportementaux. Ces mesures – en particulier la stérilisation sous contrainte – doivent être dénoncées et combattues avec la plus grande force.

Aujourd'hui, en France on ne brûle plus les transgenres sur la place publique après un procès mené par l'Inquisition, on s'assure de leur stérilité dans des Tribunaux de grande Instance, à huit clos ! La République française laïque s'assure de cette manière que l'égalité des êtres humains – quels que soient leur sexe, leur orientation sexuelle ou leur identité genre – reste en quelque sorte une "hérésie", un "blasphème" ...

Pour toutes ces raisons, une gerbe de fleurs « Aux victimes de la haine » sera déposée au pied de la statue de Jeanne d'Arc, Square des Maréchaux, à Nancy, le 17 mai à 19 h 00, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Pour Trans Aide,
La secrétaire nationale
Delphine Ravisé-Giard
info@trans-aide.com
06 14 69 63 51

Pour Équinoxe
Le Président
Patrick Roberstein
president@equinoxe54.com
06 61 48 02 29

Trans Aide – Association Nationale Transgenre

BP 43670 • 54097 Nancy cedex • Courriel : secretariat@trans-aide.com • www.trans-aide.com
Membre de la Fédération LGBT • Membre titulaire du Collectif LGBT Lorraine • Membre de TGEU